

REPUBLIQUE FRANCAISE – DEPARTEMENT DU VAL D'OISE

ARRONDISSEMENT DE PONTOISE

VILLE D'OSNY

DECISION N°: 191.07.2025

OBJET : CONTRAT AVEC LA SOCIETE KONICA MINOLTA – Contrat de maintenance d'une imprimante pour le service communication

Le MAIRE D'OSNY,

VU le code général des collectivités territoriales notamment son article L.2122-22,

VU le code de la commande publique,

VU la délibération du Conseil Municipal 065.05.2020 du 26 mai 2020, portant délégation d'une partie de ses attributions au maire conformément à l'article L.2122-22 du C.G.C.T,

VU l'arrêté n°02.2022 relatif à la suppléance temporaire attribuée aux adjoints au Maire pendant les congés de Monsieur le Maire,

VU la proposition de contrat de la société KONICA MINOLTA relatives à un contrat de maintenance d'une imprimante pour le service communication,

CONSIDERANT qu'il convient de passer un contrat pour la maintenance d'une imprimante pour le service communication.

Article 1 :

DECIDE de signer le contrat de maintenance avec la société KONICA MINOLTA sise 365, Route de Saint Germain - 78420 CARRIERES SUR SEINE pour la maintenance d'une imprimante pour le service communication.

Article 2 :

Ledit contrat prendra effet à compter de la date de signature pour une période de 12 mois.

Article 3 :

DIT que la dépense totale résultant dudit contrat pour les 12 mois sera et ainsi décomposée :

Un prix à la page monochrome de 0.00311€ HT

Un prix à la page couleur de 0.03006€ HT

La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2025 et 2026.

Article 4 :

Cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa notification, en cas d'acte individuel, ou de sa publicité, et de sa transmission au représentant de l'Etat.



Fait à OSNY, le 01 AOUT 2025

Pour le Maire absent, par suppléance,

M. Jean-Yves CAILLAUD, Adjoint au Maire



KONICA MINOLTA

**CONTRAT KONICA MINOLTA
GLOBAL SERVICES**

Contrat n°2025454075

Responsable du compte client : TELEVENTE GC (7XU) - DE LA CORBIERE PIERRE



1. CONDITIONS PARTICULIÈRES

1.1- DÉSIGNATION DES PARTIES

Entre, le Client,

Entité facturée des produits (1) :

SIREN : 219504768

Raison Sociale : MAIRIE DE OSNY

Adresse : 14 RUE WILLIAM THORNLEY

Code Postal : 95520

Ville : OSNY

Entité facturée du contrat de maintenance des produits (2) :

SIREN : 219504768

Raison Sociale : MAIRIE DE OSNY

Adresse : 14 RUE WILLIAM THORNLEY

Code Postal : 95520

Ville : OSNY

Entités destinataires des livraisons et contacts :

☒ Liste en annexe

Et KONICA MINOLTA BUSINESS SOLUTIONS FRANCE,

Siège social

365, Route de Saint Germain - 78420 CARRIERES SUR SEINE

Web : www.konicaminolta.fr

S.A.S au capital de 46 290 375 € - RCS Versailles B 302 695 614 - APE 4666Z - TVA FR 14 302 695 614

RELATION CLIENT

0825 120 123
0,19 € TTC / min
hors un porteur fixe

1.2 - DESIGNATION DES PRODUITS ET TARIFICATION

N°	TYPE	DESIGNATION ou N° d'équipement et compteurs si produit déjà en place	Quantité	Financé	LOYER TRIMESTRIEL
1	Modif contrat	Accurio Print C751i Flux (N° 1841202533) - Compteur N&B : 15 253 Compteur Couleur : 136 500			

Loyer trimestriel total H.T. € 0,00

T.V.A (20%) € 0,00

Loyer trimestriel total T.T.C. € 0,00

WORKPLACE HUB, ABONNEMENTS & SOLUTIONS SaaS	PRIX UNITAIRE H.T.	QUANTITE	TOTAL PRIX H.T.	DUREE	PERIODICITE DE FACTURATION
-					
	FORFAITS UNITAIRES HORS TAXES FACTURÉS	MENSUEL	TRIMESTRIEL	ANNUEL	

Gestion des Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)

- ☐ En tant producteur et metteur en marché d'équipements électriques et électroniques (article R 543-174 DU Code de l'environnement), et dans le cadre de la responsabilité élargie du Producteur, KMBSF assure la reprise des déchets EEE et leur valorisation en facturant le Client au tarif en vigueur lorsque le poids des déchets est inférieur à 500 kg. Au-dessus de ce seuil, la collecte et la valorisation sont prises en charge par KMBSF qui a choisi ECOLOGIC, éco organisme agréé par l'Etat pour réaliser l'ensemble des opérations de collecte, de dépollution et de valorisation des DEEE. Numéro d'identifiant unique M17579.
- ☐ KMBSF transfère la reprise et la valorisation au Client, qui souhaiterait assurer l'opération de collecte et de valorisation par ses soins

1.3 - CONDITIONS DE FACTURATION ET MODE DE REGLEMENT DES PRODUITS

Dématérialisation des factures qui seront envoyées sur l'adresse générique :

Mode de règlement

Prélèvement

1.4 - CONTRAT DE MAINTENANCE**1.4.1 - Maintenance Produits**

Produit	Nombre de pages engagées mensuellement	Pages monochrome		Nombre de pages engagées mensuellement	Pages couleur		Excelcio
		Montant mensuel forfaitaire minimum, incluant le nb de pages engagées	Prix à la page ou prix à la page sup. si engagement		Montant mensuel forfaitaire minimum, incluant le nb de pages engagées	Prix à la page ou prix à la page sup. si engagement	
1 Accurio Print C751i Flux (N° 1841202533)			0,00311 €HT			0,03006 €HT	

1.4.2 - Maintenance Imprimantes, Fax et Logiciels

Produit	Quantité	Désignation	Montants	Durée
---------	----------	-------------	----------	-------

1.4.3 - Choix du type de connexion

Pour chaque produit compatible, un des sept choix de connexion ci-dessous doit être coché :

Produit	Qtité	SBE	ARCHANGE				DCA	Printfleet	Pas de connexion
			Webdav	Email Simplex	Fax	Modem GPRS			

Attention : Pour la gamme A4 compatible Archange, seule la connexion WebDAV est disponible et pour la gamme Production Printing, la connexion Fax n'est pas disponible.

Si la case "Pas de connexion" est cochée, cela signifie que le service Archange ne pourra être assuré. La connexion permet, entre autres, la remontée automatique des compteurs des Produits.

Il est de la responsabilité du client de rendre le relevé des compteurs via ces connexions accessible.

1.5 - CONDITIONS DE FACTURATION ET DE REGLEMENT DE LA MAINTENANCE**Conditions de facturation**

Mode de paiement : Mandat administratif

Durée du contrat : 12 mois

Périodicité de facturation et de relevé compteurs : trimestrielle

Terme du paiement : Echu

Dématérialisation des factures qui seront envoyées sur l'adresse générique :

Conditions de règlement

Modalités de règlement : MANDAT ADMINISTRATIF 30 JOURS DATE DE FACTURE

1.6 - INDEMNITES DE RESILIATION D'ANCIENS CONTRATS, REPRISE D'ANCIENS PRODUITS ET GRATUITES**1.6.1** Enlèvement d'anciens produits

Marque	Modèle	Numéro d'équipement	Motif d'enlèvement
--------	--------	---------------------	--------------------

En cas de reprise de matériel sans valorisation de celui-ci, le Client transfère la propriété dudit matériel par le présent contrat.

1.7 - AUTRES DISPOSITIONS ET EVENTUELLES DEROGATIONS AUX CONDITIONS GENERALES

Non applicable

Le Client s'engage à transmettre à KMBSF un RIB ayant vocation à compléter le mandat SEPA signé électroniquement dans le présent contrat.

KMBSF s'engage à retourner au Client, par tout moyen, le mandat SEPA complété avec la référence du numéro unique de mandat.

1.8 - COMMUNICATION

Le Client autorise Konica Minolta à le citer en tant que Client Konica Minolta à titre gracieux, pour toute communication interne ou externe.

1.9 - DONNEES PERSONNELLES

1.9.1 Dans le cadre de l'exécution du présent contrat, le Client sous traite les opérations de traitement de données personnelles dont il est responsable, auprès de KMBSF qui peut également être, à défaut d'instruction du Client, amenée à effectuer des opérations de traitement de données personnelles en qualité de responsable de traitement pour la gestion de sa relation client.

Les Parties déterminent à l'annexe intitulée « Description des traitements de données personnelles » au présent contrat, les finalités du traitement, la nature des traitements, les personnes concernées, les données traitées, les destinataires des données, le transfert des données et la durée de conservation des données. Conformément au règlement 2016/679 du 27 avril 2016, les données personnelles sont uniquement utilisées par KMBSF pour répondre à toute question et fournir des renseignements supplémentaires pour l'exécution du présent contrat. Ces données sont destinées aux services commerciaux et administratifs en charge de la gestion de la relation client. Le Client est informé que les données personnelles pourront être transmises, dans l'Union Européenne, à des sous-traitants de KMBSF pour l'exécution de tâches se rapportant directement aux finalités décrites à l'annexe précitée et aux sociétés du groupe KONICA MINOLTA en cas de mise en commun de moyens notamment informatiques mais qu'elles ne seront pas cédées à d'autres tiers.

1.9.2 Le Client accepte que les données personnelles traitées dans le cadre de l'exécution du présent contrat soient destinées au service marketing et commercial à des fins de prospection, pour recevoir, par tous moyens, des informations sur les activités de KMBSF, des présentations de produits et des invitations à des événements. Le Client dispose d'un droit de retrait du consentement pour ces finalités au moyen d'un lien de désabonnement intégré dans toutes les communications qui lui seront adressées par KMBSF ou en écrivant à l'adresse rgpd@konicaminolta.fr. Le Client fait son affaire personnelle de porter à la connaissance de ses salariés que des données personnelles peuvent être collectées par KMBSF. Conformément à la réglementation relative à la protection des données personnelles en vigueur, le salarié du Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'un droit de limitation du traitement et d'un droit d'opposition. Le salarié du Client dispose également du droit de définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de ses données personnelles après son décès et ce auprès d'un tiers de confiance, certifié et chargé de faire respecter la volonté du défunt, conformément aux exigences du cadre juridique applicable. Ces droits peuvent être exercés en adressant un courrier électronique à l'adresse rgpd@konicaminolta.fr. En cas de réclamation portant sur ses droits, le salarié peut saisir le Délégué à la protection des données personnelles de KMBSF à l'adresse suivante rgpd@konicaminolta.fr. Le salarié du Client a également la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la CNIL - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07.

Le Client accepte que les données personnelles puissent être transmises, dans l'Union Européenne, à des partenaires de KMBSF à des fins de prospection commerciale.

1.9.3 Pour les finalités indiquées aux articles 1.9.1. et 1.9.2., conformément au règlement 2016/679 du 27 avril 2016, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition et de retrait du consentement et, si la technique le permet, de portabilité relativement à l'ensemble des données personnelles. Ces droits ainsi que toutes questions peuvent être exercés par mail à l'adresse suivante rgpd@konicaminolta.fr ou par courrier à l'adresse suivante « DPCM / KONICA MINOLTA - 365 route de Saint Germain - 78420 Carrières sur Seine » accompagnée d'une copie d'un titre d'identité signé. Le DPO Europe du Groupe KONICA MINOLTA est Madame Frederike REHKER. Le Client a le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL, autorité de contrôle en charge du respect de la réglementation sur la protection des données personnelles sise 3 place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07.

1.9.4 Le Client reconnaît avoir pris connaissance et accepté les conditions générales du présent contrat relatives à la protection des données personnelles (article 3) figurant sur le site internet de KMBSF, www.konicaminolta.fr, à l'onglet « CONDITIONS GENERALES ».

Le Client peut également y consulter des informations relatives à la Politique de protection des données personnelles aux onglets « PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES » et « POLITIQUE DE CONFIDENTIALITE ».

Afin de répondre aux obligations légales et réglementaires, notamment du Code Monétaire et Financier, sur la connaissance des clients et la prévention du blanchissement de capitaux, Konica Minolta Business Solutions France est tenue de disposer de certains documents concernant le Client en tant que bénéficiaire d'un financement locatif.

C'est pourquoi, le Client s'engage à communiquer à Konica Minolta Business Solutions France, dans les meilleurs délais, les documents nécessaires à l'exécution du présent contrat dont la liste figure en annexe au présent contrat.

Pour cela, Konica Minolta Business Solutions France met à la disposition du Client un portail sécurisé pour déposer ces documents dont l'adresse est : <http://leasedesk.konicaminolta.fr> avec des codes d'accès qui lui seront transmis (s'il ne possède pas encore de compte) par email à l'adresse suivante n.cazottes@ville-osny.fr. Dès la première connexion, le Client aura la possibilité de modifier son mot de passe afin d'en être le seul détenteur.

Le Client peut également adresser ces documents à Konica Minolta Business Solutions France par voie postale.

A défaut de réception des documents dans un délai de soixante (60) jours à compter de la signature du présent contrat, Konica Minolta Business Solutions France se réserve la possibilité de ne pas donner suite au présent contrat.

1.11 - CONDITIONS GENERALES APPLICABLES AU PRESENT CONTRAT

Seules parmi les conditions générales listées ci-dessous, celles cochées dans la colonne de droite sont applicables au présent Contrat.

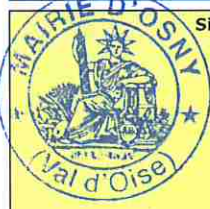
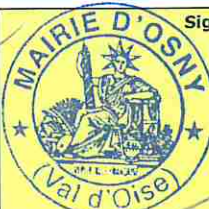
ARTICLES CONCERNES	
2.1 Conditions générales communes	✓
2.2 Conditions générales spécifiques à la vente des produits	
2.3 Conditions générales spécifiques à la location des produits	
2.4 Conditions générales spécifiques à la maintenance des produits	✓
2.5 Conditions générales spécifiques à la sous licence des logiciels	✓
2.6 Conditions générales spécifiques à la maintenance des logiciels	✓
2.7 Conditions générales spécifiques aux logiciels de stockage externalisé des données	✓
2.8 Néant	
2.9 Conditions générales spécifiques au contrat de maintenance informatique	
2.10 Conditions générales spécifiques au contrat d'assistance utilisateur	
2.11 Conditions générales spécifiques à la prestation de sauvegarde externalisée	
2.12 Conditions générales spécifiques au contrat Cloud	
2.13 Conditions générales spécifiques aux services de fax externalisés en mode Cloud	
2.14 Conditions générales spécifiques aux services de coffre-fort électronique et de copie numérique fiable et de signature électronique	
2.15 Conditions générales spécifiques au Work Place Hub	
2.16 Conditions générales spécifiques aux Packs Services	
2.17 Conditions générales spécifiques aux prestations de services logicielles et/ou d'infrastructure hardware	
2.18 Conditions générales spécifiques au contrat de services de sécurité informatique	
2.19 Conditions générales spécifiques au contrat d'hébergement dédié	
2.20 Conditions générales spécifiques à la formation KAMPUS	
2.21 Conditions générales spécifiques au contrat de régie	
2.22 Conditions générales spécifiques à la vente ou à la location du système de Vidéo-Solutions-Services (VSS)	
2.23 Conditions générales spécifiques à la maintenance du système de Vidéo-Solutions-Services (VSS)	
2.24 Conditions générales spécifiques aux packs Bizhub Secure, Bizhub secure Ultimate et Bizhub Secure Platinum	
2.25 Conditions générales spécifiques aux services de Remote Monitoring et de maintenance préventive et curative	
3. Contrat de traitement des données personnelles	✓

Réception par le Préfet de l'Oise

LE CLIENT RECONNAIT AVOIR PRIS CONNAISSANCE ET ACCEPTE LES CONDITIONS GENERALES COMMUNES ET SPECIFIQUES COCHEES DANS LE TABLEAU DE L'ARTICLE 1.11 CI-DESSUS ET CONSULTABLES SUR LE SITE INTERNET KONICA MINOLTA FRANCE (<https://www.konicaminolta.fr/fr-fr/support/conditions-generales>) VERSION DU 13/07/2023 DONT LA CLAUSE ATTRIBUTIVE DE COMPETENCE.

LE CLIENT RECONNAIT AVOIR PRIS CONNAISSANCE ET ACCEPTE LE CONTRAT DE TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES CONSULTABLE SUR LE SITE INTERNET KONICA MINOLTA FRANCE (<https://www.konicaminolta.fr/fr-fr/support/conditions-generales>) VERSION DU 13/07/2023 A L'ARTICLE 3.

- ☐ Le Client accepte que les données personnelles traitées dans le cadre de l'exécution du présent contrat soient destinées aux services marketing et commercial à des fins de prospection, pour recevoir, par tous moyens, des informations sur les activités de KMBSF, des présentations de produits et des invitations à des événements.
- ☐ Le Client accepte que les données personnelles puissent être transmises, dans l'Union Européenne, à des partenaires de KMBSF à des fins de prospection commerciale.

Pour le client facturé des produits (1)	Pour le client facturé du contrat de maintenance (2)	Pour KONICA MINOLTA
 Signature	 Signature	Signature

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA



KONICA MINOLTA

Nom et adresse du créancier

Konica Minolta Business Solutions France S.A.S

365-367 Route de Saint-Germain
78424 CARRIERES SUR SEINE Cedex

Identifiant Créancier SEPA

FR90ZZZ120901

Référence Unique du Mandat

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez KONICA MINOLTA BUSINESS SOLUTIONS FRANCE à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de KONICA MINOLTA BUSINESS SOLUTIONS FRANCE.

Remarque: Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Type de paiement : Paiement récurrent/répétitif

Nom et adresse du débiteur

MAIRIE DE OSNY

14 RUE WILLIAM THORNLEY
95520 OSNY

IBAN du débiteur

Swift/ BIC du débiteur

le 07/07/2025

Ville, date

Nom et qualité du signataire



Signature et cachet

Le signataire peut, à tout moment, accéder aux informations le concernant, les faire rectifier, s'opposer à leur communication à des tiers ou à leur utilisation par KMBSF ou le cessionnaire éventuel à des fins commerciales ou obtenir la liste des entités du Groupe de KMBSF susceptibles d'être bénéficiaires desdites données à caractère personnel, en écrivant par simple lettre à l'adresse du siège social de KMBSF ou du cessionnaire éventuel, les frais de timbre étant remboursés sur simple demande de sa part.

KONICA MINOLTA BUSINESS SOLUTIONS France S.A.S Capital 46 290 375 Euros
R.C.S Versailles B 302 695 614 N° Identification : FR 14 302 695 614 Code APE : 4666Z
365-367, route de Saint-Germain 78424 CARRIERES SUR SEINE CEDEX
www.konicaminolta.fr LA BANQUE POSTALE 20041 00001 2381153R020 56

ANNEXE DES ENTITES DESTINATAIRES DES LIVRAISONS ET/OU DE MAINTENANCE INFORMATIQUE
ET DES CONTACTS

Contact de facturation des produits

Contact principal : CAZOTTES Nicolas
Téléphone : 0673844947
Email : n.cazottes@ville-osny.fr

Contact de facturation de la maintenance

Contact principal : CAZOTTES Nicolas
Téléphone : 0673844947
Email : n.cazottes@ville-osny.fr

Entité destinataire de livraison n° 1

- 1 Accurio Print C751i Flux - 1841202533

SIREN : 219504768
Raison sociale : MAIRIE DE OSNY
Adresse : 14 RUE WILLIAM THORNLEY
Code Postal : 95520 **Ville :** OSNY
Horaires d'ouverture : 9h00 17h00
Service/Bureau : -
Etage : -

Contact principal : CAZOTTES Nicolas
Téléphone : 0673844947
Email : n.cazottes@ville-osny.fr
Service : -

ANNEXE DESCRIPTION TRAITEMENTS DE DONNEES PERSONNELLES

Dans le cadre de l'exécution du présent contrat, le Client sous traite les opérations de traitement de données personnelles (ci-après « DP ») dont il est responsable auprès de KMBSF qui peut également être, à défaut d'instruction du Client, amenée à effectuer des opérations de traitement de données personnelles en qualité de responsable de traitement.

Le contrat de traitement des données personnelles accepté par le Client, se trouve sur le site Internet de KONICA MINOLTA France (<https://www.konicaminolta.fr/fr-fr/support/conditions-generales>) VERSION DU 13/07/2023 A L'ARTICLE 3.

Le traitement sous-traité a les caractéristiques suivantes déterminées par le Client en qualité de Responsable de traitement :

THEME	DESCRIPTION
Finalités	Les traitements de données personnelles sont réalisés pour : - étude de faisabilité technique, informatique et financière du dossier - étude des besoins du Client - rédaction et exécution du présent contrat (conformité, livraison, installation, maintenance, supervision à distance, recouvrement des créances, formation) - gestion de la relation contractuelle (enquêtes de satisfaction, réclamations) - Création d'un compte client et d'un tenant pour l'utilisation du service - si autres, ajouter ici :
Nature - Catégorie de traitement des données	Collecte, réception, conservation stockage, numérisation, archivage, communication, consultation, organisation, interconnexion, effacement, destruction et tout traitement nécessaire à la bonne exécution des prestations contractuelles. Autres
Description des catégories de personnes concernées	Client et employés du Client Si autres, ajouter ici :
Description des catégories de DP	Les données personnelles traitées sont les suivantes : nom, prénom, position, téléphone, adresse postale, adresse mail, adresse IP, login utilisateur, mot de passe, historique des impressions, carte d'identité, RIB, K-bis Si autres, ajouter ici :
Catégories de destinataires auxquels les données personnelles ont été ou seront communiquées	Konica Minolta Business Solutions Europe (Allemagne) PARTITIO RCS Toulouse 449 876 739 Editeurs de logiciels (Union européenne) Si autres, ajouter ici :
Transferts de DP vers un pays tiers ou une organisation internationale à nommer	Si autres, ajouter ici :
Durée de conservation des DP	5 ans après le terme du présent contrat
Délégué à la protection des données personnelles	Le DPO EUROPE du groupe KONICA MINOLTA est Madame Frederike REHKER ; le contact en France est par mail « RGPD@konicaminolta.fr » ou par courrier « DPCM / KONICA MINOLTA - 365 route de Saint Germain - 78420 Carrières sur Seine » Email RGPD du Client : n.cazottes@ville-osny.fr

ANNEXE LISTE DES DOCUMENTS OBLIGATOIRES A FOURNIR PAR LE CLIENT

Le Client s'engage à communiquer à Konica Minolta Business Solutions France selon les modalités décrites en article 1.10 ci-dessus, les documents suivants :

- Un **K-BIS de moins de 3 mois** (ou autre voir tableau ci-dessous)
- Une **copie de la pièce d'identité valide du signataire du contrat** (obligatoire dans la majorité des cas, voir tableau ci-dessous)
- Un **pouvoir** si le signataire du contrat ne fait pas partie des signataires habilités précisés au tableau ci-dessous

En fonction de la configuration du présent contrat, d'autres documents pourront éventuellement être demandés ultérieurement au Client au travers du portail indiqué à l'article 1.10 ci-dessus.

FORME JURIDIQUE	DOCUMENT(S) OBLIGATOIRE(S)	CNI* OBLIGATOIRE	SIGNATAIRE(S) HABILITE(S)**
ADMINISTRATIONS	Néant		selon type d'administration (préciser: Poste....)
COLLECTIVITES LOCALES	Néant		selon type de collectivité (Mairies : maire...)
EPIC Et Public français à caractère industriel & commercial	K-BIS	X	PDG ou DG ou Directeur selon le décret fixant les statuts de l'EPIC
AP affaire personnelle	AP commerciale	X	L'entrepreneur
SA Sté anonyme	K-BIS	X	PDG ou DG ou DGD
SELAFA Sté exercice libérale à forme anonyme	K-BIS	X	PDG ou DG
SAS/SASU Sté actions simplifiées	K-BIS	X	Président ou DG ou DGD
SARL/EURL/EARL Sté resp limitée	K-BIS	X	Gérant - Co-gérant
SELARL Sté exercice libéral à resp limitée	K-BIS	X	Gérant - Co-gérant
ASSOCIATIONS	Copie des statuts accompagnée de la liste des membres du bureau à jour	X	Président
SNC Sté en nom collectif	K-BIS	X	Gérant - Co-gérant
Formes agricoles (GAEC, EARL, SCEA)	K-BIS	X	Gérant - Co-gérant
SC Sté civile	K-BIS	X	Gérant - Co-gérant
SCP Sté civile professionnelle	Néant	X	Gérant - Co-gérant
SCM Sté civile de moyen	K-BIS	X	Gérant - Co-gérant
COMITE D'ENTREPRISE	Néant	X	Secrétaire Général
SYNDICAT	Néant	X	Secrétaire Général
COOPERATIVE	Néant	X	Selon la forme : administrateur, président ou DG
GIE/GEIE Groupement intérêt économique/ européen	K-BIS	X	Administrateur
Succursalle société étrangère	K-BIS	X	
SE Sté européenne	K-BIS	X	PDG ou DG ou DGD

* CNI (Carte Nationale d'Identité) ou Passeport ou Carte de séjour - Le permis de conduire n'est pas accepté par la réglementation

** Seuls les dirigeants (figurant sur le document à fournir) ont la capacité juridique de signer au nom et pour le compte d'une société.

Toute personne qui ne figurerait pas sur le K-Bis et qui souhaiterait signer au nom et pour le compte d'une société devra le faire sur la base d'un pouvoir donné par les dirigeants figurant au K-Bis

**Certificat de réalisation**

Identifiant d'enveloppe: 7760BA9F-40CD-4C7B-8BEA-6765F6207B45

État: Envoyée

Objet: Contrat Konica Minolta 2025454075

Enveloppe source:

Nombre de pages du document: 10

Signatures: 0

Émetteur de l'enveloppe:

Nombre de pages du certificat: 5

Paraphe: 0

Konica Minolta

Signature dirigée: Activé

leasedesk@konicaminolta.fr

Horodatage de l'enveloppe: Activé

Adresse IP: 193.201.169.225

Fuseau horaire: (UTC+01:00) Bruxelles, Copenhague, Madrid, Paris

Suivi du dossier

État: Original

Titulaire: Konica Minolta

Emplacement: DocuSign

7/7/2025 | 11:26

leasedesk@konicaminolta.fr

Événements de signataire**Signature****Horodatage**

Nicolas CAZOTTES

n.cazottes@ville-osny.fr

Envoyée: 7/7/2025 | 11:26

Consultée: 10/7/2025 | 10:02

Niveau de sécurité: E-mail, Authentification de compte (aucune)

Détails d'authentification

Détails de vérification d'identité:

ID de workflow: c368e411-1592-4001-a3df-dca94ac539ae

Nom du workflow: Phone Authentication

Description du workflow: Recipient will need to authenticate with their phone number via SMS or a phone call

Identifiant unique de transaction: 4a5488a3-92b8-5e6d-bbbd-92801d3f7823

Résultat: Vérification téléphonique réussie

Méthode sélectionnée: SMS

Numéro de téléphone: +33 0673844947

Effectuée: 10/7/2025 | 10:02

Divulgateur relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques:

Accepté: 10/7/2025 | 10:02

ID: 55c92d92-0ec5-4aeb-a5d2-2761a6977f8e

Amine BENREJDAL

amine.benrejdal@konicaminolta.fr

Niveau de sécurité: E-mail, Authentification de compte (aucune)

Divulgateur relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques:

Non offerte par Docusign

Événements de signataire en personne Signature**Horodatage**

Événements de livraison à l'éditeur

État

Horodatage

Événements de livraison à l'agent

État

Horodatage

Événements de livraison intermédiaire État

Horodatage

Événements de livraison certifiée

État

Horodatage

Événements de copie carbone

État

Horodatage

Événements de témoins

Signature

Horodatage

Événements notariaux

Signature

Horodatage

Récapitulatif des événements de l'enveloppe	État	Horodatages
Enveloppe envoyée	Haché/crypté	7/7/2025 11:26
Événements de paiement	État	Horodatages
Divulgateion relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques		

ELECTRONIC RECORD AND SIGNATURE DISCLOSURE

From time to time, KONICA MINOLTA BUSINESS SOLUTIONS FRANCE (we, us or Company) may be required by law to provide to you certain written notices or disclosures. Described below are the terms and conditions for providing to you such notices and disclosures electronically through the DocuSign system. Please read the information below carefully and thoroughly, and if you can access this information electronically to your satisfaction and agree to this Electronic Record and Signature Disclosure (ERSD), please confirm your agreement by selecting the check-box next to 'I agree to use electronic records and signatures' before clicking 'CONTINUE' within the DocuSign system.

Getting paper copies

At any time, you may request from us a paper copy of any record provided or made available electronically to you by us. You will have the ability to download and print documents we send to you through the DocuSign system during and immediately after the signing session and, if you elect to create a DocuSign account, you may access the documents for a limited period of time (usually 30 days) after such documents are first sent to you. After such time, if you wish for us to send you paper copies of any such documents from our office to you, you will be charged a \$0.00 per-page fee. You may request delivery of such paper copies from us by following the procedure described below.

Withdrawing your consent

If you decide to receive notices and disclosures from us electronically, you may at any time change your mind and tell us that thereafter you want to receive required notices and disclosures only in paper format. How you must inform us of your decision to receive future notices and disclosure in paper format and withdraw your consent to receive notices and disclosures electronically is described below.

Consequences of changing your mind

If you elect to receive required notices and disclosures only in paper format, it will slow the speed at which we can complete certain steps in transactions with you and delivering services to you because we will need first to send the required notices or disclosures to you in paper format, and then wait until we receive back from you your acknowledgment of your receipt of such paper notices or disclosures. Further, you will no longer be able to use the DocuSign system to receive required notices and consents electronically from us or to sign electronically documents from us.

All notices and disclosures will be sent to you electronically

Unless you tell us otherwise in accordance with the procedures described herein, we will provide electronically to you through the DocuSign system all required notices, disclosures, authorizations, acknowledgements, and other documents that are required to be provided or made available to you during the course of our relationship with you. To reduce the chance of you inadvertently not receiving any notice or disclosure, we prefer to provide all of the required notices and disclosures to you by the same method and to the same address that you have given us. Thus, you can receive all the disclosures and notices electronically or in paper format through the paper mail delivery system. If you do not agree with this process, please let us know as described below. Please also see the paragraph immediately above that describes the consequences of your electing not to receive delivery of the notices and disclosures electronically from us.

How to contact KONICA MINOLTA BUSINESS SOLUTIONS FRANCE:

You may contact us to let us know of your changes as to how we may contact you electronically, to request paper copies of certain information from us, and to withdraw your prior consent to receive notices and disclosures electronically as follows:

To contact us by email send messages to: jean-francois.piat@konicaminolta.fr

To advise KONICA MINOLTA BUSINESS SOLUTIONS FRANCE of your new email address

To let us know of a change in your email address where we should send notices and disclosures electronically to you, you must send an email message to us at jean-francois.piat@konicaminolta.fr and in the body of such request you must state: your previous email address, your new email address. We do not require any other information from you to change your email address.

If you created a DocuSign account, you may update it with your new email address through your account preferences.

To request paper copies from KONICA MINOLTA BUSINESS SOLUTIONS FRANCE

To request delivery from us of paper copies of the notices and disclosures previously provided by us to you electronically, you must send us an email to jean-francois.piat@konicaminolta.fr and in the body of such request you must state your email address, full name, mailing address, and telephone number. We will bill you for any fees at that time, if any.

To withdraw your consent with KONICA MINOLTA BUSINESS SOLUTIONS FRANCE

To inform us that you no longer wish to receive future notices and disclosures in electronic format you may:

- i. decline to sign a document from within your signing session, and on the subsequent page, select the check-box indicating you wish to withdraw your consent, or you may;
- ii. send us an email to jean-francois.piat@konicaminolta.fr and in the body of such request you must state your email, full name, mailing address, and telephone number. We do not need any other information from you to withdraw consent.. The consequences of your withdrawing consent for online documents will be that transactions may take a longer time to process..

Required hardware and software

The minimum system requirements for using the DocuSign system may change over time. The current system requirements are found here: <https://support.docusign.com/guides/signer-guide-signing-system-requirements>.

Acknowledging your access and consent to receive and sign documents electronically

To confirm to us that you can access this information electronically, which will be similar to other electronic notices and disclosures that we will provide to you, please confirm that you have read this ERSD, and (i) that you are able to print on paper or electronically save this ERSD for your future reference and access; or (ii) that you are able to email this ERSD to an email address where you will be able to print on paper or save it for your future reference and access. Further, if you consent to receiving notices and disclosures exclusively in electronic format as described herein, then select the check-box next to 'I agree to use electronic records and signatures' before clicking 'CONTINUE' within the DocuSign system.

By selecting the check-box next to 'I agree to use electronic records and signatures', you confirm that:

- You can access and read this Electronic Record and Signature Disclosure; and
- You can print on paper this Electronic Record and Signature Disclosure, or save or send this Electronic Record and Disclosure to a location where you can print it, for future reference and access; and
- Until or unless you notify KONICA MINOLTA BUSINESS SOLUTIONS FRANCE as described above, you consent to receive exclusively through electronic means all notices, disclosures, authorizations, acknowledgements, and other documents that are required to be provided or made available to you by KONICA MINOLTA BUSINESS SOLUTIONS FRANCE during the course of your relationship with KONICA MINOLTA BUSINESS SOLUTIONS FRANCE.